

Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXII

VENDREDI, 8 NOVEMBRE 1901

No 19

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547

Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00

Canada et Etats-Unis - 1.50

Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

ENTREZ DANS LES RANGS

Les membres de l'Association des Manufacturiers du Canada sont aujourd'hui réunis à Montréal et LE PRIX COURANT est heureux de leur souhaiter la bienvenue dans la métropole commerciale du Canada, où, pour la première fois, ils tiennent leurs assises annuelles.

L'Association des Manufacturiers du Canada est plus qu'une société de gens unis pour s'occuper de questions purement industrielles devant profiter uniquement à ses membres. Elle est plus peut-être encore une corporation de notabilités industrielles, d'esprits dirigeants qui ont la volonté, le courage et l'énergie nécessaires pour imprimer à la marche des progrès matériels du Canada une direction basée sur les plus saines doctrines de l'économie politique et sociale et sur les enseignements de l'expérience en matière commerciale, industrielle et financière.

Rien ne peut mieux dire à nos lecteurs ce qu'est l'Association des Manufacturiers du Canada, que la lecture des rapports mêmes des divers comités de cette Association. Aussi nous proposons-nous de donner la traduction—tout au moins des parties les plus saillantes—des rapports présentés à la Convention qui se tient actuellement dans notre Cité.

En parcourant la liste des Membres de cette Association nous avons un regret : celui d'y voir figurer si peu de noms canadiens-français.

Nous voudrions leur montrer du doigt les avantages qu'il retireraient en faisant partie de cette Association et les persuader des désavantages dans lesquels se placent nos manufacturiers d'origine française en s'effaçant, en se tenant à l'écart des associations dont le but est de peser, d'envisager, d'adopter les meilleures méthodes de faire progresser les industries du pays ; de soumettre au gouvernement et aux chambres les défauts et les lacunes

de la législation au point de vue des intérêt généraux du pays et de leur indiquer les moyens propres à améliorer l'état de choses actuel.

Pourquoi les manufacturiers canadiens seraient-ils moins ardents que les manufacturiers d'origine anglaise à défendre leurs propres intérêts ? Ne souffrent-ils pas autant des défauts des lois, ne gagneraient-ils pas autant qu'eux à la mise en vigueur d'une politique de développement pour nos exportations des produits de l'industrie manufacturière ?

Pourquoi alors ne pas apporter à la grande famille des manufacturiers du pays la lumière, l'expérience, les idées neuves, que beaucoup de nos manufacturiers d'origine française peuvent certainement faire valoir avec quelque avantage auprès de leurs confrères ?

Si l'intérêt général doit gagner à ce que tous les manufacturiers unis comme un seul homme dans une même Association puissent faire entendre leur voix puissante en matière de législation industrielle, il n'en est pas moins vrai que l'intérêt particulier du manufacturier est de se joindre aux membres de l'Association.

Nous n'en voulons pour preuve que ce seul fait :

L'Association des Manufacturiers du Canada publie en trois langues un Index qui est répandu dans les pays de langue anglaise, de langue française et de langue espagnole. Cet Index contient les noms des Membres de l'Association avec la désignation de leurs produits. C'est pour eux une publicité qui va loin ; elle fait connaître au dehors et les produits canadiens et les noms des producteurs. Un tel Index est une semence qui doit germer et donner des fruits. Les manufacturiers canadiens-français ne voudront-ils pas aussi récolter ces fruits ?

Un mot encore. Cet Index qui s'en va par tout l'univers semblerait montrer par l'absence presque complète de noms français que l'in